

moi, dans ma consciencé, ne me suffit pas. J'aspire à m'unir à vous. Et puisqu'il faut mourir pour réaliser cette union, ineffable terme de ma destinée, raison d'être de mon existence, je souris par avance à la mort.

Oh! les belles et fécondes communications de Dieu à nous, de nous à Dieu, dans ces moments privilégiés qu'il ne tient qu'à nous de multiplier de plus en plus, même au milieu des occupations les plus absorbantes, jusqu'à leur imprimer une sorte de continuité morale. Oh! la simple sûre et noble religion, semblable, — moins la perfection, cela va de soi, — à la religion de Jésus.

Jésus homme, du premier au dernier souffle de sa vie, quelles que fussent pour lui les conditions extérieures du moment, à Nazareth, quand il peinait comme un manouvrier sur une tâche vulgaire; pendant son ministère public, quand il enseignait les foules, guérissait les malades, remettait les péchés: Jésus n'a pas un instant cessé d'être ainsi en relations intimes avec son Père. Son activité ne s'exerçait jamais aux dépens de son recueillement. Il menait de front la communion au Père et le don de soi aux exigences de ses fonctions. Pour retrouver le Père, il n'avait pas besoin de se ressaisir. Il lui demeurait constamment et nécessairement attaché, comme le rayon de lumière, bien qu'il s'épanouisse au dehors, demeure fixé et inhérent au foyer. C'est là ce qu'il appelait, dans son entre-

tien avec la Samaritaine, « adorer en esprit et en vérité. » Et c'est l'idéal religieux par excellence. Nous ne saurions prétendre à le réaliser pleinement pour notre compte, messieurs et vénérés confrères; mais qui ne voit et ne sent qu'il faut du moins chercher à nous en rapprocher toujours plus, par un intelligent et persévérant effort? *Ora Patrem in abscondito; Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.*

III

Ce qui, dans l'évangile de saint Matthieu, précède les recommandations de Jésus-Christ sur la prière au sens que nous venons de dire, *clauso ostio*, ce sont les recommandations sur le précepte de la charité et sur l'aumône.

Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen, dico vobis, receperunt mercedem suam... Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua, ut sit eleemosyna tua in abscondito, et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi¹.

Même remarque que tout à l'heure, messieurs

¹ Matth. vi, 2, 3, 4.

et vénérés confrères ; tout ne s'applique pas à nous dans ce texte. Les parades de générosité ne sont pas notre fait. Nous devons tirer du langage de Notre-Seigneur beaucoup plus un enseignement éloigné que littéral.

« Faire l'aumône dans le secret. » L'aumône est mal vue de nos jours. On en signale volontiers les inconvénients. On la dénonce comme un abus. On démontre qu'elle humilie et froisse la dignité du malheureux, qu'elle l'habitue à la paresse, qu'elle le pousse à la duplicité, que sais-je encore ? On parle bruyamment de la supprimer et de lui substituer de plus nobles moyens de venir en aide au prochain, le droit au travail, par exemple. Comme si tous les malheureux étaient capables de travailler, comme si les neuf dixièmes d'entre eux ne manquaient pas du nécessaire, précisément parce que les infirmités, les maladies, l'âge, leur rendent impossible une tâche soutenue et rémunératrice. Si l'aumône était chose mauvaise et regrettable en soi, l'Évangile ne l'aurait pas élevée à la hauteur d'un devoir. Le célèbre chapitre xxv de saint Matthieu n'existerait pas. En attendant l'âge d'or des réformes humanitaires, nous continuerons de croire à la légitimité de l'aumône, et, tout en l'exerçant avec les contrôles et les précautions désirables, nous continuerons de la pratiquer.

Un prêtre, quel qu'il soit, à plus forte raison un prêtre engagé dans le ministère paroissial,

doit se faire de l'aumône une obligation impérieuse. On demande pourquoi, au chapitre de l'évangile de saint Matthieu que je viens de rappeler, Jésus-Christ, parlant des sévérités du jugement, insiste à dire qu'elles se produiront sur le précepte observé ou négligé de l'aumône. C'est parce que dans l'accomplissement du grand devoir de la charité, l'aumône représentant le minimum de ce qu'il faut faire, si ce minimum n'a pas été rempli, on est décidément coupable. Le véritable amour du prochain consiste à se donner soi-même pour lui, *nos debemus pro fratribus animas ponere*¹, ou à donner quelque chose de soi, quelque chose de sa vie. Tous ne sont pas appelés à cette perfection désirable. Au moins devons-nous consciencieusement nous acquitter de cette part de détachement au profit de nos frères, que l'aumône représente. Gardons-nous, messieurs, de nous dérober à des exigences aussi motivées ; gardons-nous de les prêcher aux fidèles et de ne pas nous en faire pour nous-mêmes une loi sérieuse et respectée.

Dans la mesure de nos ressources, nous pratiquerons donc l'aumône. A vrai dire, nous la pratiquons. J'aime à croire que nous n'hésitons pas à suivre les inspirations d'une générosité réellement sacerdotale, c'est-à-dire à nous imposer, pour assister autrui, des retranchements

¹ I Joan. III, 16.

de bien-être sous une forme ou sous l'autre et de coûteuses privations.

Là n'est pas en ce moment la question. Ce que je me permets de vous suggérer, messieurs et vénérés confrères, au nom de la parole évangélique, *in abscondito*, dont nous voulons nous approprier le sens, c'est de vous réserver, parmi les aumônes extérieures et publiques qui sont dans vos habitudes, des aumônes bien cachées, bien secrètes, inaperçues de tous, et dont vous n'avez à attendre devant les hommes aucun renom avantageux et flatteur. Certes, vous le savez comme moi et mieux que moi, vous surtout, prêtres des paroisses, les occasions ne manquent pas. Que de misères dissimulées et touchantes, tantôt prolongées, tantôt de circonstance, auxquelles un secours officiel répugnerait, et qui attendent le don de la main droite que la main gauche ignore! Entrez dans la demeure; passez en faisant le bien; relevez ces pauvres courages abattus et près de fléchir. Doublez pour ces infortunés le prix de votre assistance par la discrétion et la délicatesse de vos procédés. « Le Père, qui voit dans le secret, » vous bénira.

Et si, de vous-mêmes, vous ne pouvez pas subvenir aux nécessités de ce genre, ce qui doit arriver souvent, étant donné la modicité de votre budget de curé ou de vicaire, consentez à vous faire quêteurs auprès de ceux qui sont plus favorisés que vous des biens de ce monde. Il vous coûtera de tenter cette démarche, d'écrire

cette lettre, de réitérer cette requête. Vous souffrirez d'avoir à essayer un refus. Ne vous lassez pas; on a besoin de vous, on compte sur vous. Multipliez sans bruit vos instances et vos industries saintes, pour mener à bien votre rôle de représentant anonyme de la Providence.

L'aumône proprement dite, l'aumône pécuniaire, n'est pas la seule que vous puissiez et deviez exercer ainsi. Peut-être trouverez-vous que j'interprète trop librement le conseil du divin Maître. Il me semble que sa recommandation vaut non seulement pour les assistances matérielles, mais pour votre ministère en toute occurrence. Je crois que dans la pratique de votre charité à l'égard du prochain, vous avez mille et mille occasions de joindre au dévouement visible le dévouement caché, et qu'il vous faut aimer de le faire.

L'aumône de votre foi, messieurs! Vous donnez habituellement, du haut de la chaire, le trésor de vos croyances. Qu'il y ait des jours et des heures où vous chercherez à conquérir telle ou telle âme par une forme ou l'autre d'un zèle intelligent que nul ne connaîtra. Une visite, une conversation, l'expression émue d'un désir dont la sincérité ira au cœur, la pitié pour une souffrance plus amère, des félicitations pour une joie de famille, autant de moyens de rappeler à cet égaré, à cet oublieux, à cet indifférent riche ou pauvre, les pensées religieuses, de lui en inspirer l'estime et de l'y ramener.

L'aumône de vos prières! Vous priez publiquement à l'église, au moins chaque dimanche, devant l'assemblée des fidèles, pour les besoins temporels et spirituels de tous vos paroissiens. Vous le faites chaque jour à la messe, moins officiellement et déjà en secret. Ayez, en des moments de piété très intimes à l'autel ou pendant votre action de grâces ou à votre visite du saint Sacrement, une prière plus pressante pour ce vieillard qui tarde de se convertir, pour ce père et cette mère de famille que le découragement menace au milieu des difficultés de leur laborieuse tâche, pour ce jeune homme qui se perd, pour cette jeune fille que les fascinations du monde ébranlent et détachent de sa première ferveur, pour cet enfant qui va quitter le village et courir les dangers de la vie libre à travers les plus funestes influences.

L'aumône de vos conseils, de vos conseils, non plus adressés à tous indistinctement au saint lieu, mais proposés et comme murmurés doucement et à voix basse, à la maison. Vous choisirez votre moment. Vous parlerez moins sur le ton de l'autorité qu'avec l'accent d'une bonté paternelle. Ce que vous direz ira droit au but, précisément parce que vous le direz à bon escient et dans tout le minutieux détail qu'exigeront les circonstances. Vous ne risquerez pas de froisser, parce que tout restera intime. On vous saura gré et de l'intérêt que vous témoignerez et de la réserve dont vous ferez preuve.

L'aumône de votre influence pour rétablir ou maintenir la paix au foyer domestique ou parmi vos frères du sacerdoce! *Beati pacifici*: d'après le texte grec plus expressif, heureux ceux qui s'emploient à faire régner autour d'eux la paix, *εἰρηνοποιοί*. Des recommandations générales sur l'union et la concorde, c'est bien quelque chose; mais qu'un appel privé, délicatement ménagé, venant à propos, enveloppé de bienveillance, vaut donc mieux encore! Dans le seul à seul, vous serez plus à l'aise. Vous écouterez les griefs dont ces époux, ces parents, ce curé, ce vicaire, croient avoir le droit de se prévaloir. Vous y répondrez. Votre impartialité s'imposera. La bonne inspiration d'amitié qui vous pousse touchera. On se rendra à vos représentations intimes, alors qu'on fût demeuré indéfiniment rebelle ou indifférent à vos observations publiques.

Voilà quelques exemples, messieurs et vénérés confrères. S'il le fallait, j'en produirais beaucoup d'autres. Ceux-là suffisent. Vous aurez parfaitement saisi ce que je veux dire, savoir, que très souvent, presque incessamment, votre ministère de charité morale, tout aussi bien que l'exercice de votre charité matérielle et pécuniaire, peut se produire en secret, *in abscondito*. L'œuvre extérieure a pour complément l'œuvre cachée. L'Évangile permet de croire que c'est la seconde, à tout prendre, que Dieu regarde et bénit de préférence. *Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.*

IV

La pénitence enfin, comme la prière et la charité, devra s'entourer de silence et de discrétion :

Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ, tristes : exterminant enim faciem suam, ut appareant hominibus jejunantes...; tu autem, cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava. Ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo, qui est in abscondito : et Pater, tuus qui videt in abscondito, reddet tibi¹.

Pour la troisième fois, constatons que la teneur littérale de la sévère admonestation de Jésus ne nous regarde pas. Essayons de discerner l'esprit et de retenir ce qui nous convient.

Le jeûne, l'abstinence, les mortifications disciplinaires de l'Église..., que d'objections soulevées contre l'idée et le fait, contre la théorie et la pratique! En quoi le retranchement de telle quantité ou de telle qualité de nourriture peut-il honorer Dieu? Qu'est-ce qu'une souffrance corporelle, chose physique, a de commun avec la réparation du péché, chose morale? Il y a une explication bien simple, mille fois produite,

¹ Matth. vi, 16, 17, 18.

dont on ne daigne pas tenir compte et qu'il faut sans cesse répéter. Sans doute la première réparation du péché, c'est le repentir : *sacrificium Deo spiritus contribulatus*, comme nous le rappelions hier. Mais le péché, le plus souvent, tout issu qu'il soit en principe de l'âme et de la volonté, ayant le corps pour instrument et pour complice, il est rationnel que ce dernier concoure à la réparation de même qu'il a concouru à la faute. L'homme, quand il pèche, ne scinde pas en deux sa nature. C'est avec son être tout entier qu'il transgresse la loi; c'est avec son être tout entier qu'il doit subir les conséquences de cette transgression.

Jésus-Christ a donné l'exemple. Lui, qui n'était pas pécheur, mais qui expiait pour le péché du monde, a poussé jusqu'à l'agonie, au jardin des Olives, l'intensité de sa contrition en même temps qu'il a livré à la flagellation du prétoire et à la crucifixion du Calvaire son corps virginal.

Dès les origines chrétiennes, les vaillants, les généreux, le regard fixé sur le divin modèle, se sont épris de la mortification jusqu'à en faire la règle accoutumée de leur vie. Aujourd'hui encore, d'innombrables communautés religieuses d'hommes et de femmes perpétuent ces traditions, se vouent librement par esprit de pénitence, pour l'expiation du péché du monde, à la continuité des austérités les plus rigoureuses.

Nous autres, simples fidèles, prêtres séculiers, nous nous en tirons à moins de frais.

La discipline de l'Église, si extraordinairement adoucie, ne garde pour ainsi dire plus que les vestiges des institutions primitives. Le dogme reste immuable, la discipline varie. Les applications populaires en ont été modifiées; elles le seront peut-être encore. Aujourd'hui, ce qui reste de nos jeûnes et de nos abstinences aurait stupéfait des chrétiens des premiers siècles. Raison de plus pour que nous nous montrions scrupuleusement fidèles à les observer. Inutile d'ajouter que nous ne prendrons pas des airs abattus et languissants, *exterminant facies suas*. Vraiment il n'y a pas de quoi.

Cela dit, ne pensez-vous pas, messieurs et vénérés confrères, que la privation d'aliments de telle ou telle nature, la privation même de tout aliment à certains jours, n'est point le seul jeûne ni la seule abstinence que nous puissions observer? Un prêtre, dans son presbytère, donne à ceux qui l'entourent l'édification d'une observation scrupuleuse des lois de l'Église. Sa santé, qui est excellente, lui permet de jeûner exactement pendant le carême, aux vigiles, aux quatre-temps. Les paroissiens connaissent ses habitudes et l'estiment pour sa ponctualité à s'y tenir. Sera-ce tout? Ne pourra-t-il pas introduire régulièrement dans sa vie, à l'insu du public, à l'insu même de sa servante, certaines privations qu'il variera, s'il le faut, pour dérouter encore mieux l'attention et la curiosité? La sobriété ordinaire, que la simple dignité humaine

lui commande, ne pourra-t-elle pas se doser pour lui d'un peu de mortification journalière? Lui suffira-t-il de se conduire à la façon d'un laïque bien élevé et qui se respecte? N'éprouvera-t-il pas le besoin, lui prêtre, de dépasser cette mesure et de faire quelque chose de plus? Que d'occasions silencieuses, que de faciles moyens de plaire à Celui qui voit dans le secret! *Pater tuus, qui videt in abscondito.*

Et puis aux mortifications matérielles il joindra une foule de mortifications plus insaisissables encore de l'esprit, de l'amour-propre, du cœur. Il y a des empressements de lecture, des agréments de relations, des revanches de discussion, des vanités de langage, des satisfactions de sensibilité dont il saura et voudra toujours plus se départir. Et cela toujours pour que Dieu, seul témoin de ses actes, soit satisfait.

Ces industries pieuses, un bon nombre de prêtres les connaissent et les pratiquent, sans nulle étroitesse d'esprit, sans fausse estime d'eux-mêmes non plus. Ils obéissent simplement et humblement à un attrait qu'ils ressentent, et dont la grâce leur est méritée par leurs généreuses dispositions.

Autre chose, et c'est par où je termine. En dehors des mortifications proprement dites auxquelles je viens de faire allusion, n'existe-t-il pas, pour chacun de nous, un moyen fréquent, constant, de nous renoncer nous-mêmes, une privation de tous les jours et de toutes les

heures très secrète, très ignorée des hommes, et que le Père des cieux voit avec complaisance?

Quand nous souffrons d'une peine ou d'une autre, physique ou morale, naturelle ou surnaturelle, nous pouvons nous conduire de deux façons très diverses : ou bien nous plaindre bruyamment et chercher à nous faire plaindre, mendiant en quelque sorte l'attention de l'entourage, laquelle nous soulage moins qu'elle ne nous flatte; ou bien, nous tenir sous le seul regard de Dieu, n'attendant que de lui notre consolation. N'est-il pas manifeste que l'une des deux attitudes est incomparablement meilleure que l'autre, celle-ci que celle-là, et qu'elle rentre en plein dans le sens du conseil évangélique? Oui, le chrétien, oui, le prêtre qui s'habitue à se priver volontairement de la compassion humaine, — sans l'éloigner ni l'éconduire de parti pris, certes, — mais parce qu'il préfère garder, pour le Père des cieux tout seul, l'austère parfum de sa douleur, incontestablement est dans la voie des progrès spirituels et de la sainteté. C'est une mortification de choix, que ce courage modeste et soutenu. *Ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo, qui est in abscondito : et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. Amen.*

INSTRUCTION DE 10 HEURES

JÉSUS-CHRIST ADORATEUR EN ESPRIT ET EN VÉRITÉ

(VERI ADORATORES ADORABUNT IN SPIRITU ET VERITATE)

Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit qui adorent eum.

(Joan. iv, 23.)

MESSIEURS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Hier nous avons étudié, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'adversaire du péché et le réparateur du péché. Quelles conséquences découlaient pour nous de chacune de ces deux méditations, j'espère que vous vous en serez aisément rendu compte. Aujourd'hui, je viens proposer à votre plus religieuse attention un autre aspect du sacerdoce du Christ, une autre de ses fonctions de prêtre. J'entreprends de vous parler de Jésus adorateur. Nous consacrerons à ce grand sujet l'entretien de ce matin et l'entretien de ce soir.